



Commission exécutive nationale 17 janvier 2012.

Résumés d'intervention

Annie CLAVEL EVENO (SNES)

Les agressions gouvernementales contre le contrat social s'accroissent, le recours à l'impôt. Le substitut aux cotisations sociales (hausse de la TVA, TVA sociale) Est prévu un haut Conseil de financement de la Protection sociale, étape supplémentaire dans la remise en cause des acquis sociaux. La déréglementation du travail (durée, flexibilité des rémunérations) est prônée comme une des solutions aux problèmes d'emploi quoi qu'en dise le monde des retraités, les retraités ne sont pas épargnés (baisse du pouvoir d'achat...).

Ils sont menacés pour l'avenir (hausse CSG, abattement des 10 %) une fois le sursis préélectoral passé. Rien ne garantit l'ajustement des pensions en avril. Ils sont invités à revenir au travail (enseignants, policiers, médecins...) L'année Européenne pour le vieillissement actif en témoigne : prolonger au maximum l'activité, s'engager dans le bénévolat, telles sont les prospectives...

Les résistances existent face à cette politique, en France, en Europe, ailleurs dans le monde : elles n'ont pas encore suffisamment coordonné leurs actions. La FGR à son niveau, devra poursuivre avec les UCR et le Pôle des retraités, ses informations dans la prospective des échéances électorales.

Louis FEIDT (LORRAINE)

Dénonce l'instrumentalisation du triple A par le pouvoir actuel pour justifier les plans de rigueur et maintenant "les dangers" potentiels des programmes de l'opposition.

Salue la décision d'interpeller les candidats aux élections présidentielles et législatives par la rédaction à leur intention de documents communs avec les UCR et le Pôle des Retraités. Souhaite que cette initiative trouve son prolongement dans la rédaction de notre motion revendicative.

S'inquiète du silence de l'opposition et notamment du PS sur les problèmes des retraités et personnes âgées. Electorat ayant voté à 70 % pour Sarkozy. Dénonce l'amalgame pratiqué par le pouvoir entre la TVA "sociale" et la taxe "Tobin".

Stéphane BATIGNE (RHONE ALPES)

Il ne faut pas laisser cette période vide d'action. Dans la Loire, on a relancé les démarches unitaires (Préfet, Conseil Général, candidats aux législatives) sur pouvoir d'achat, autonomie intégrant les questions liées à la prévention du vieillissement, désanitarisation (évacuation des parents âgés, jeunes vieux, des hôpitaux).

Sur la TVA dite sociale, il s'agit plus d'exonérer le patronat de toutes ses responsabilités sociales que de réduire le chômage et retrouver des parts de marché. Depuis des années que cette politique est menée, l'emploi aurait dû être amélioré.

Jean-Luc CORLAY (BRETAGNE)

Je suis mandaté par la CE du Morbihan pour encourager la FGR-FP à prendre une initiative sur le pouvoir d'achat des retraités (contact à prendre en ce sens auprès des UCR et organisations amies.)

Compte tenu du contexte, il faut s'attendre à ce que cette demande d'action soit renforcée avant la fin janvier. Elle sera à porter dans un cadre qui fera la place aux revendications des uns et des autres : actifs et retraités. Il est à craindre que la Fonction publique soit, une fois de plus, la cible.

Christiane JOURNEAU (CHAMPAGNE-ARDENNES)

Il est important de continuer à exprimer nos revendications pour l'accès de tous aux soins, un accompagnement à domicile de qualité par une meilleure formation des personnels...

Mais il faut poser la question fondamentale des moyens financiers. Les études faites dans les ARS, auxquelles nous participons, sont intéressantes mais elles ne se sont pas réalisées faute de moyens.

Monique OUVRARD (DELEGUEE CNRPA)

Sur la qualité des soins, le rôle de l'ARS, il est à noter le peu de représentation des usagers. Par exemple, dans les commissions de la conférence de territoire de Seine et Marne, très forte présence du monde médical (médecin, directeur de clinique, directeur de maison de radiologie etc...)

Du travail y est fait certes, mais opacité au final dans les décisions prises, peu de démocratie...

Par exemple, pour le CRSA : on voit s'installer des Comités de pilotage, parallèlement aux commissions en place. En définitif, les décisions sont prises ailleurs...

Gilles BREGEON (PAYS DE LOIRE)

Se félicite de perspectives d'actions avec les UCR et le Pôle des retraités. Elles peuvent être l'occasion de bilans du quinquennat dans les domaines de la fiscalité, des services publics, du statut de la fonction publique, des institutions. Il dénonce les détricotages de la décentralisation. Au delà des bilans il est nécessaire de définir des perspectives revendicatives prioritaires avant les échéances électorales.

Christiane MARTEL (PACA)

Christiane MARTEL se réjouit de la proposition d'action d'interpellation des candidats aux Présidentielles et aux législatives dans le cadre des UCR et du Pôle des Retraités sur la base des documents élaborés dans l'unité. Ce gouvernement participe à la liquidation du modèle social de la France. Personne n'a oublié le poids des seniors dans les résultats de 2007. La FGR a une responsabilité dans la période actuelle : pointer les promesses non tenues, les dégradations de la situation des retraités et des Français, convaincus que Nicolas Sarkozy ne fera pas demain ce qu'il n'a pas fait hier et avancer les propositions de la FGR-FP.

Jacqueline BRENGOU (DELEGUE NATIONALE)

Sur la perte du AAA, la notation par les agences est utilisée par le gouvernement pour faire accepter toutes les dégradations de la situation sociale. Avant la perte du AAA et pour le défendre il fallait accepter le plan d'austérité, avec la perte du AAA et pour le retrouver il faut restaurer la compétitivité de l'économie, il faut flexibiliser le marché du travail, instaurer la TVA sociale etc... Comme le dit X. HUILLARD patron de Vinci, la TVA sociale permettrait de déplacer la charge sur les inactifs. Mais, pour éviter que ses effets soient annihilés par l'inflation, il faudrait désindexer les retraites et le SMIC.

Roger CARRIERE (DELEGUE NATIONAL)

L'intervenant met l'accent sur les propositions du Président-candidat, ses différents plans (règle d'or budgétaire, taxe sur les transactions, etc...) ne déboucheront qu'après les élections présidentielles et seront ou non appliquées. Par ailleurs, on doit noter que l'importance des agences de notation a pris naissance lors de l'adoption du Traité de Maastricht qui a avalisé la suppression des prêts faits aux Etats par les banques centrales et donc l'obligation de passer par le marché (bourse). Enfin, il se félicite des résultats des élections du 20 octobre dernier dans la Fonction publique de l'Etat qui consacre l'échec de l'accord Sarkozy-CGT-CFDT sur la représentativité syndicale et attend avec impatience les élections dans le secteur privé en décembre 2012.

Michel SOUFFLET (UNION SNUI-SUD TRESOR)

Parallèle entre fraude sociale dénoncée par le Président de la République et fraude fiscale dont personne ne parle. La fraude sociale représente entre 2 et 4 milliards d'euros, la fraude fiscale entre 40 à 50 milliards d'euros, soit 2 à 2,5 % du PIB.

Souhaite sensibiliser les membres de la CE à ce problème, la fraude fiscale se complexifie, se diversifie, s'internationalise, elle nécessite des moyens juridiques matériels et humains.

Christian STEENHOUDT (DELEGUE NATIONAL)

Utilisation de la crise par la droite pour proposer encore plus d'idéologie unilatérale appliquée. La FGR doit faire un bilan du quinquennat Sarkozy à travers les dossiers qui concernent les retraités et les dossiers "citoyens". Au niveau de la crédibilité pour mettre en œuvre une autre politique, nécessité de réfléchir sur des propositions pour lutter contre la désindustrialisation, sur la BCE, sur la dissociation des activités des banques, rappel opposition à la TVA "sociale" et rappel de la nécessité de taxer les profits des entreprises qui délocalisent, taxer les flux financiers est indispensable.

Jean TESTAS (AQUITAINE)

Souhaiterait qu'avant les élections présidentielles, la FGR, avec les UCR, fasse un bilan sur la prise en charge de la perte d'autonomie et sur les promesses non tenues.

En ce qui concerne les déserts médicaux, il faudrait, les études médicales étant en grande partie payées par l'état, que les nouveaux médecins exercent obligatoirement un certain temps dans des lieux déficitaires.

La féminisation de la profession est aussi un facteur de la diminution du nombre des médecins en exercice dans la durée.

Claude BRUNET (SE-UNSA)

Souscrit à toutes les analyses qui ont été faites sur la situation économique en soulignant que ce sont les ménages qui doivent combler les déficits dus aux cadeaux fiscaux.

La crise occulte les coups qui sont portés à la République et notamment à l'école. Le projet présidentiel vise à détricoter l'école publique en instaurant l'autonomie, la concurrence et la soumission à la hiérarchie.

Notre congrès, un mois après la présidentielle sera déterminant. Outre la réflexion sur l'avenir de la FGR, le débat devra permettre de hiérarchiser des propositions en phase avec le contexte et le calendrier.

Claude BARRATIER (DELEGUE NATIONAL)

L'idée de confier à un hôpital local, la gestion d'un médecin généraliste fonctionnaire recruté pour un ou plusieurs cabinets médicaux communaux n'ayant pas trouvé preneur est à creuser. Les jeunes médecins sont aujourd'hui nombreux à souhaiter un exercice professionnel, correctement rétribué leur permettant une vie de famille. Une convention intéressant la sécurité sociale, l'hôpital, le Conseil général, une municipalité, peut-être l'A.R.S et le Conseil régional serait à mettre à l'étude. L'hôpital s'y retrouverait par des échanges de services.

Marc COUBRET (LIMOUSIN)

D'une manière générale, c'est la dégradation des services publics de proximité, des zones rurales défavorisées (environ 15 départements) : Education – Santé... C'est pourquoi nous avons à gauche lancé le "bouclier rural" qui prévoit des services de proximité à moins de 15 minutes.

Les services de santé souffrent profondément du manque de généralistes qui préoccupent les retraités. Les hôpitaux ruraux sont menacés car certains services sont en dessous des seuils critiques prévus pour l'A.R.S et sont obligés de faire des gestions rigides au détriment des services attendus.

Nous sommes indignés du mépris que nous montrent les Préfets de la République. Le Préfet de santé (ARS), le Préfet de l'Education (le Recteur) qui énoncent des dictats de suppression sans concertation.

Il est important de se préoccuper de tous ces problèmes de proximité et des 8 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté.

Bernard BASSOT (DELEGUE CNRPA)

Le Comité Plénier du CNRPA s'est réuni une fois depuis la dernière CE.

Il a pris acte d'une initiative de l'UE instituant "2012, année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations". Pour la France, la déclinaison de ce thème portera sur quatre items : le travail, le bénévolat des seniors, la prévention et l'habitat intergénérationnel.

La mise en place des commissions régionales se poursuit, mais les structures existantes sont reconnues si elles entretiennent des relations avec le CNRPA. Mais celui-ci souffre toujours d'un déficit de communication, tant interne qu'externe.